

Compte rendu du Conseil Municipal de la commune de Choux du 25 février 2022

Membres présents : MM. Josette PIERS, Françoise PERRIN, Michel RAMBERT, Pascal MICHEL, Anne BOUCARD, Laurent-MERMET AU LOUIS, Florine CHESNAIS, Marie-Noëlle HUMBERT.

Absents excusés : MM. Jean-Louis MOULEYRE (pouvoir à F. PERRIN), Clément MERCIER (pouvoir à Anne BOUCARD, Paul POLIS (pouvoir à F. CHESNAIS).

Secrétaire de séance : M. Françoise PERRIN

Mme Myriam BELTRY vient présenter son association « culture D’Kalé ». Cette association a pour projet la création d'un marché, permettant de promouvoir les producteurs, les artistes locaux et les artisans locaux. Il aurait lieu mensuellement, le 1er mercredi du mois de 17 à 21h, de mars à décembre, avec possibilités d'animations éphémères. Cinq producteurs locaux ont déjà fait part de leur participation. Un premier marché (inaugural) se tiendra le mercredi 30 mars dans la cour de la mairie. Elle propose également la création de chantiers participatifs, d'évènements éphémères, d'activités auprès des enfants ...

La réunion de conseil débute à 19h00.

Mme Josette PIERS demande le rajout d'un point (n° 08) à l'ordre du jour du conseil, afin de pouvoir passer une convention avec l'association « culture D’Kalé » pour la création d'un marché mensuel.

Accepté à l'unanimité.

Approbation du Compte Rendu du Conseil du 20/12/2021

Aprouvé à l'unanimité

1°/ Budgets COMMUNE et budget annexe EAU :

- Approbation des Comptes Administratifs 2021 sous la présidence et lecture de Mme Françoise Perrin, 2ème adjoint ; Mme le maire quitte la séance.

Budget communal

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Dépenses	149.631,60	158.566,65	308.198,25
Recettes	161.897,59	33.240,89	195.138,48
Résultat exercice 2021	excédent déficit	12.265,99	- 125.325,76
Reprise résultats 2020	excédent déficit	- 330,47	55.641,66
Résultats de clôture	excédent déficit	11.935,52	- 69.684,10
			- 57.748,58

VOTE : 7 Pour (dont 1 pouvoir) - 2 Abstentions (dont 1 pouvoir) - 1 Contre (pouvoir) -

Budget annexe Eau :

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Dépenses	24.364,78	24.887,06	49.251,84
Recettes	23.272,06	54.835,29	78.107,35
Résultat exercice 2021	excédent déficit		
	- 1.092,72	29.948,23	28.855,51
Reprise résultats 2020	excédent déficit		
	- 10.601,04	74.802,74	64.201,70
Résultats de clôture	excédent déficit		
	- 11.693,76	104.750,97	93.057,21

VOTE : 9 Pour (dont 2 pouvoirs) - 0 Abstentions - 1 Contre (pouvoir) -

Retour de Mme le Maire.

• Approbation des Comptes de Gestion 2021

VOTE : Budget commune 10 Pour - 0 abstentions - 1 Contre (pouvoir) -
Budget eau 8 Pour - 2 abstentions(2 pouvoirs) - 1 Contre (pouvoir)

• Affectation des résultats

Budget communal :

Résultat reporté en fonctionnement excédent 11 935,52
Résultat reporté en investissement déficit 69 684,10
Réserve 11 935,52 (art 1068)

Budget eau :

Résultat reporté en Fonctionnement Déficit - 11.693,76
Résultat reporté en Investissement Excédent 104.750,97

VOTE 10 Pour (dont 2 pouvoirs) - 0 Abstention - 1 Contre (pouvoir)

2°/ Bois

• Assiette des coupes 2022 :

Vente de résineux sur les parcelles 11 et 13 (forêt des Ecollets) ainsi que sur la parcelle 25.

VOTE : 10 Pour - 1 Contre

• Travaux sylvicoles et maintenance :

Travaux sylvicoles sur les parcelles 6, 8 et 9 après les coupes faites en 2021, pour la somme de 12.377,00 € HT.

Travaux maintenance/entretien parcellaire sur les parcelles 21 et 22 pour 3.300 € HT et sur les parcelles 11 et 13 pour 1.225,00 € HT.

Face à ces coûts, le conseil propose de mettre la priorité sur les travaux sylvicoles dans la parcelle 6 ; le conseil envisage un chantier participatif pour l'entretien parcellaire.

Laurent Mermet Au Louis se propose d'en discuter avec les chasseurs lors de leur prochaine AG et Mme le maire se rapprochera de Mr Jean-Luc DEPRAZ (agent ONF) pour revoir le devis, et la vente des feuillus.

VOTE reporté à un prochain conseil.

Une rencontre a eu lieu avec J.L.Depraz le 09 février dernier pour lister les dossiers en cours.

- Dossier dit de « la côte à Denis » : il conviendrait de recontacter les 2 ou 3 propriétaires qui n'avaient pas donné suite à l'époque.
- Dossier de « la Côte Jean Bernard » en attente.
- Echange de terrains entre les communes de Choux et Vulvoz : L'agent ONF se propose d'en discuter avec le maire de Vulvoz.

3°/ Tarifs EAU 2022 :

Pour rappel en 2021 il a été voté une augmentation à savoir :

0,30 cents /m3 d'eau et + 25,00 € sur la prime fixe soit 2,40 € le mètre cube d'eau consommée et 85,00 € l'abonnement.

Mme le maire propose une augmentation de 0,10 cents sur le prix du m3 d'eau. Cette augmentation de 0,10 cents permettrait de combler environ la moitié du déficit constaté, le solde serait comblé par une subvention du budget communal.

VOTE : 10 Pour (dont 2 pouvoirs) - 0 Abstention - 1 Contre (pouvoir) -

Une date devra être fixée afin de rencontrer Mr BIEGLE du SIDEC et Mme DONZE de la CCHJSC (mission eau et assainissement) quant à la prise de compétence par la CCHJSC prévue en 2026.

4°/ Location garage dans hangar communal :

Une demande a été faite pour louer le garage communal, suite au départ de Mr Barjon.

Mr GIRARDOT souhaite créer sa micro entreprise et cherche un local pour entreposer son matériel.

Le montant de la location est fixé à 80,00 € mensuel, avec un dépôt de garantie de 80,00 € (soit un mois de loyer) du 1er avril au 31 décembre, renouvelable par tacite reconduction. Les modalités pratiques restent à définir.

VOTE : 10 Pour (dont 2 pouvoirs) - 0 Abstention - 1 Contre (pouvoir) -

5°/ Reprise délibération demande de DETR pour les travaux au cimetière :

Subvention du Département	33 %
Subvention DETR	47 %
Autofinancement	20 %

VOTE : 10 Pour (dont 2 pouvoirs) - 0 Abstention - 1 Contre (pouvoir) -

6°/ Modification statutaire de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude :

Suite à la fusion des communes de Chassal et de Molinges, il convient de modifier les statuts de la CCHJSC.

VOTE : 10 Pour (dont 2 pouvoirs) - 0 Abstention - 1 Contre (pouvoir) -

7°/ Affouage 2022 :

Le contrat signé pour 3 ans avec Florent Grandclément est renouvelé pour 3 ans, avec une augmentation de sa prestation d'1,50 €.

Les personnes intéressées par l'affouage doivent s'inscrire en mairie, les bois seront coupés sur la parcelle 7 (route de Cuchet) et disponibles bord de route. Tarif : 37,50 €/stère.

VOTE : 10 Pour (dont 2 pouvoirs) - 0 Abstention - 1 Contre (pouvoir) -

8°/ Projet de marché mensuel sur la commune :

Il convient d'établir une convention avec l'association « culture D'kalé » pour déléguer à l'association l'organisation d'un marché mensuel, autorisé sur le domaine communal.

Une demande de buvette devra être faite, ainsi que la présentation d'une assurance. La convention sera signée avec la commune afin de mettre en place toutes les modalités pratiques concernant l'organisation de la manifestation.

VOTE : 9 Pour (dont 3 pouvoirs) - 0 Abstention - 2 Contre -

Questions diverses :

Lecture d'un courrier du Président des Maires Ruraux de France quant à la guerre en Ukraine

Courrier du Maire de Saint-Claude, accompagné d'une délibération prise par son conseil contre tout projet éolien.

Le SICTOM doit intervenir courant 1er semestre 2022 pour la pose de moloks semi enterrés. Les travaux de génie civil et la pose des moloks sont à la charge du SICTOM. Emplacement prévu en prolongement du conteneur à verres.

Parc Naturel Régional :

dossier « zones humides » Une réunion est programmée le mercredi 09 mars à 15h00 en mairie de Viry.

Dossier restauration des cours d'eau : Mr BELIER se propose d'intervenir en mairie.

Date à fixer courant mars

La commune va cotiser auprès de la SACEM pour l'année 2022, pour aider les associations locales, suite à 2 années difficiles (activités annulées) à réorganiser des manifestations.

Dossier Auberge :

Compte tenu de la situation, Mme le maire se propose de rencontrer Mme MARTINEZ.

Dossier éclairage public : une réunion est à prévoir courant mars pour faire des propositions présentées ensuite au SIDEDEC (Mr Ballaud) pour estimation des coûts.

Séance levée à 22h30

Prochain conseil prévu le 09 avril (vote des budgets 2022)



Madame Le Maire
Josette PIERS